

Rapport sur la réunion conjointe CIEM-CSTEP relative aux Plans de gestion à long terme, qui a eu lieu à Copenhague du 28 au 30 janvier 2009

Participants

La réunion était présidée conjointement par Mike Sissenwine (président du comité consultatif du CIEM) et John Casey (président du CSTEP). De nombreux spécialistes du CIEM et du CSTEP y participaient. La Commission européenne était présente et les CCR étaient représentés par le CCR-EOS, le CCR Mer du Nord, le CCR Mer Baltique, le CCR Pélagiques, le CCR pêche lointaine et le CCR-EOA.

Contexte

Le problème immédiat auquel le CIEM fait face est un arriéré de demandes d'évaluation des plans de gestion existants, et notamment de ceux qui s'appliquent à plusieurs pêcheries de cabillaud. L'absence de critères bien définis et de lignes directrices consensuelles garantissant une approche cohérente et homogène est manifeste.

En même temps, favorisées par les engagements pris au SMDD sur le rendement maximal durable (RMD), il existe des attentes de plus en plus pressantes de la part des responsables des pêcheries et des parties prenantes telles que les conseils consultatifs régionaux pour que les scientifiques, économistes et autres experts jouent un rôle central dans le développement et l'évaluation de plans de gestion à long terme (PGLT) et qu'un nouveau procédé intégré et global soit mis en place pour ce faire.

On reconnaît qu'à l'avenir, les plans de gestion devront être plus que les simples règles de contrôle de récolte qui sont actuellement pris pour des plans de gestion. Plus spécifiquement, les PGLT devront être basés sur des objectifs à la fois biologiques et économiques dans le cadre d'une approche par écosystème et exigeront par conséquent l'intégration de données et de perspectives biologiques, sociales et économiques. C'est le motif pour lequel il a été décidé qu'une réunion mixte CIEM/CSTEP serait un moyen utile de lancer un programme de travail sur ces plans.

Les CCR ont été invités à y participer en reconnaissance du fait qu'un procédé global fournirait probablement des plans de gestion plus solides qu'un procédé du haut vers le bas. Une deuxième réunion est envisagée et sera certainement convoquée par la Commission européenne. Elle aura pour but de traiter des problèmes de politique impliqués dans la création de plans de gestion solidement fondés qui ont un haut degré d'acceptation parmi tous les participants.

Format

Le premier jour, la réunion s'est déroulée en séance plénière au cours de laquelle plusieurs présentations ont été faites, suivie, les deux jours suivants, d'ateliers et de séances plénières. Un rapport complet sur les conclusions des réunions sera disponible en temps voulu.

Questions

Dès le départ, il a été clair que bien que les parties reconnaissent les principaux challenges présentés par les PGLT, la plupart des participants avaient déjà assimilé les points clé lors de récents débats sur ce qu'il fallait faire et ne pas faire pour les développer et les évaluer. Les principaux points clé sont :

- Les PGLT ont besoin d'objectifs biologiques et économiques.
- Les PGLT requièrent autre chose que des évaluations « séquentielles », où la science est placée au-dessus de tout et évalue la progression à divers intervalles. Un nouveau processus *itératif* est nécessaire pour que toutes les parties puissent apprendre les unes des autres dans un *circuit de feed-back* continu.
- Une plus grande importance devrait être donnée à la *mise en œuvre* réussie des PGLT et à leur champ d'application pour améliorer et *adapter* les plans au fur et à mesure qu'ils évoluent, que les données se précisent et que des leçons sont tirées.

- Il y a un compromis entre des modèles de complexité croissante qui peut être plus proche de la réalité mais devient également de plus en plus difficile à expliquer aux responsables et aux parties prenantes au fur et à mesure que la complexité augmente.
- La nécessité d'avoir des modèles à plusieurs espèces est comprise mais aussi le fait que dans des pêcheries complexes, ils risquent de manquer de pouvoir prédictif à cause du nombre d'hypothèses qu'ils contiennent.
- Le besoin de mieux comprendre comment le dialogue entre scientifiques, responsables de pêcheries et parties prenantes de la pêche fonctionne.
- Le besoin de trouver des manières d'évaluer et de prendre en compte une « variabilité des réponses de la pêche », en d'autres termes, la réaction des exploitants de navires de pêche aux mesures de gestion, qui peut avoir de profondes conséquences sur la réussite de la mise en œuvre d'une politique.
- Le besoin de développer des *modèles de feed-back* entre biologie et économie et entre spécialistes et parties prenantes.
- Les manières de traiter la complexité et l'incertitude, et notamment la « non-linéarité » entre mortalité et effort et effort et captures ; En d'autres termes, le temps en mer a un rapport très indirect avec la pratique en mer et cela peut avoir de profondes implications sur l'efficacité des mesures de gestion.
- Tout le monde cherche un procédé plus utile et plus interactif que les dispositions actuelles.
- La manière dont nous (en tant que responsables et parties prenantes) définissons les questions que nous posons au CIEM pour obtenir des réponses le plus utiles possible est une question centrale.

- Nous devons trouver des manières de résoudre le fait que, en particulier dans l'UE, le terme « gestion » est très diffus (Commission, ministres, États membres, autorités à niveau sous-étatique).
- Les PGLT devraient être développés par un système d'essai-erreur. Il doit être possible de réviser et d'adapter périodiquement les plans quand de nouvelles données sont disponibles et à la lumière de l'expérience pratique de leur mise en œuvre. En d'autres termes, les plans PGLT doivent *évoluer*.

Parties prenantes

Les CCR étaient invités à faire des présentations à la réunion mixte. Le CCR Pélagiques a fait part de son expérience mitigée quant au travail avec le CIEM sur plusieurs plans de gestion, concernant notamment le chinchard et le maquereau occidental.

Une présentation de la part de tous les CCR représentant la pêche au chalut de fond a traité les points suivants :

- Les CCR se débattent avec la manière de contribuer au développement de plans de gestion à long terme et, en particulier, la manière de collaborer avec la communauté scientifique et les parties prenantes (exploitants de navires) pêcheur par pêcheur.
- Certains travaux préliminaires valables ont été entrepris à l'atelier d'Édimbourg en mars 2006 et au séminaire de Nantes en septembre 2008. Ils ont produit des lignes directrices utiles au développement de plans de gestion à long terme, incluant les points suivants :
 - les PGLT sont souhaitables dans le sens où ils apportent de la stabilité et où l'on s'éloigne des mesures ad hoc et de la gestion de crise ;
 - les PGLT devraient être taillés sur mesure pour des pêcheries spécifiques ;

- le développement de PGLT doit être inclusif et inclure les scientifiques, les économistes, les responsables et les parties prenantes dans un processus itératif ;
- une intégration efficace par le secteur de la pêche est une condition préalable à la réussite de la mise en œuvre de PGLT ;
- le rôle des scientifiques n'est pas vu comme se limitant à évaluer des plans mais plutôt comme une collaboration active dans la conception de plans efficaces. La science devrait préparer plusieurs options permettant - d'atteindre des objectifs utiles à la discussion parmi les parties prenantes et les responsables ;
- la mise en place de circuits de feed-back efficaces est le facteur clé d'une collaboration fructueuse pour le développement de PGLT ;
- vu l'historique des rapports, parfois difficiles, entre la science de la pêche et l'industrie de la pêche, la collaboration sur les manques de données et les inévitables incertitudes constitue l'étape à franchir pour passer de la méfiance à une confiance mutuelle ;
- pour simplifier, la tâche à laquelle toutes les parties doivent s'atteler est de définir :
 - > où nous sommes actuellement,
 - > où nous voulons être dans 3/5/10 ans,
 - > la meilleure manière d'y arriver ;
- le délai accordé à la transition est un facteur critique ;
- une avancée progressive dans la bonne direction est plus importante que de concentrer inutilement sur la détermination de cibles.

Les CCR ont également évoqué un certain nombre d'inquiétudes relatives au développement des PGLT. Elles comprennent :

- la nécessité de s'assurer qu'une approche intégrée, englobant la biologie et l'économie, soit adoptée ;
- savoir si le CIEM, le CSTEP et les CCR ont la capacité institutionnelle pour prendre cet important engagement avec de hauts coûts transactionnels ;
- le RMD (et par conséquent les objectifs des PGLT) ne doit pas s'entendre seulement en termes d'une mortalité de pêche ou d'une biomasse spécifique ;
- des efforts acharnés doivent être faits pour garantir que l'information sur laquelle les PGLT seront basés sera accessible aux non-spécialistes. Il s'agit là d'un fondement essentiel pour le dialogue avec les parties prenantes ;
- il sera important d'élaborer des définitions partagées : définir dès le départ la pêche en termes de stock ou de flotte, ou encore d'engins, qui ont tous des implications majeures sur les PGLT ;
- les évaluations d'impact ont un important rôle à jouer dans le développement des PGLT mais devraient toutefois s'entendre non pas comme un événement final unique mais comme faisant partie intégrante du processus itératif de développement.

Conclusions

Cette importante réunion a marqué le début d'un sérieux engagement avec pour tâche principale le développement de plans globaux de gestion à long terme. Ceci sera fait, contrairement au passé, sur la base d'une approche qui intègre les données et perspectives économiques et biologiques et qui fait intervenir les parties prenantes dans le processus de développement. Il est clair qu'aucune partie n'a d'idée parfaitement claire de la manière de procéder sur ce nouveau territoire mais le point de vue général est qu'en suivant un processus itératif et transparent, on peut être sûr d'obtenir beaucoup.

La tâche immédiate du CIEM est de développer des critères d'évaluation des plans de gestion déjà en place. C'est toutefois la création de nouveaux plans de gestion, à l'aide d'un procédé totalement nouveau, qui présente à la fois les plus gros défis dans le temps et les avantages les plus importants.

Barrie Deas – Représentant du CCR-EOS à la réunion